

Assemblée générale du 9 Juin 2016

Le Président Régis Monney ouvre la séance, il est 20 :18. Il propose aux membres de suivre l'ordre du jour ; aucune opposition n'est à relever.

1. Appel par liste de présences : 24 membres présents, 9 excusés : Alain Blumenstein, Werner Schick, Jean-Claude Crausaz, Blaise-Philippe Ganière, Alain Meylan, Hans Senti, Olivier Eugster, Louis Morand et Robert Derbigny. 5 non excusés. Notre Directeur Marcel Ott est présent.

2. Le PV : Le PV étant envoyé à chaque membre, celui-ci est contesté par 2 membres : Jean-Philippe nous fait remarquer que sur le rapport du Directeur au 3^{ème}.paragraphe, votre serviteur a omis de préciser qu'il s'agissait du CD que notre Directeur faisait allusion et 2^{ème}. remarque de Jean-Michel concernant la journée familiale : sous propositions individuelles, il nous précise qu'il n'a pas eu de communication en début d'année pour la date de celle-ci comme précisé. J'aurais dû effectivement spécifié que la dite date serait communiquée à la prochaine A.G.

3. Lecture des comptes : Alain Chappuis nous commente la situation financière de l'année écoulée.

La fortune de la société s'établit comme suit :

Compte saison (Caisse)	: 326.30
Compte Postfinance	: 30713.21
Compte Postfinance E-Déposito	: 6206.-
Compte d'épargne (Caisse d'Epargne Nyon)	: <u>703.-</u>

TOTAL : **37948.51**

Evolution de la fortune :

Fortune 2015	: 39512.56
Diminution	: 1564.05

Soirées :

Recettes	: 32123.80
Dépenses	: 13068.85
Bénéfice	: <u>19054.95</u>

Entrées 2016 (nombre) : **578**

118 invitations, 460 entrées payantes

Course annuelle, coût net	: 9665.50
Paléo, bénéfice	: 8045.-

En suspens au 28.05.2016, la participation des accompagnants au Giron de L'Aubonne montant inconnu qui sera reporté sur l'exercice suivant.

Diminution de la fortune minime dû au cout de la sortie annuelle.

Rapport des vérificateurs :

Monsieur le Président, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confiés, la commission de vérification

s'est réunie le samedi 28 mai 2016, à 15h00, au local du chœur d'hommes, avec Alain Chappuis, caissier de notre société.

Après contrôle du report des chiffres de l'exercice précédent, la commission a vérifié les pièces justificatives portées sur le livre de compte et s'est assurée de l'existence des valeurs figurants à l'actif du bilan de clôture.

Le capital de la société en 2015 était de CHF 39512.56.

Ainsi au 28 mai 2016, les comptes de notre société se présentent de la manière suivante :

Caisse :	CHF	326.30
Compte CP:	CHF	30713.21
Compte Postfinance E-Déposito :	CHF	6206.-
Compte Caisse d'Epargne de Nyon :	<u>CHF</u>	<u>703.-</u>

Capital de la société au 30 mai 2016 : **CHF 37948.51**

Soit une diminution de la fortune de : **CHF 1564.05**

Toutes les factures et documents comptables exigés nous ont été présentés par Alain Chappuis.

Nous attestons que la comptabilité est tenue méthodiquement, régulièrement et avec exactitude. Nous avons toutefois relevé quelques points qui ont retenus notre attention.

- Deux entrées pour un montant de CHF 255.- ont été comptabilisées deux fois. Après discussion avec le comité, le caissier a pu récupérer ses sous et ainsi l'erreur a pu être corrigée.
- Lors de la course annuelle, le montant de CHF 1829.50 a été payé pour la modeste collation au Château Villa. Une somme gastronomique pour un repas qui n'était pas gastronomique. A bon entendeur...
- Philippe Bovet, vigneron de la commune, sponsorise le chœur de diverses manières depuis de nombreuses années : annonce dans le programme, lots pour la tombola, etc... En contre- partie, le chœur d'hommes prend son vin à la vente. Les comptes 2015-2016, nous ont révélé que le montant investi par Philippe est quasiment égal, voir supérieur au montant perçu par la vente de son vin. Une question se pose donc naturellement. Le chœur d'hommes doit-il continuer son partenariat avec Philippe de cette manière, s'il ne fait pas un effort pour vendre quelques bouteilles et plus ? La situation demande à être discutée et le principal intéressé informé.
- La société paie des acomptes à la SUISA mais ne reçoit jamais de décompte final. Les investigations sont en cours...

Au vu de ce qui précède, nous remercions Alain Chappuis pour son travail et recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge au caissier ainsi qu'aux vérificateurs pour leur mandat.

Les vérificateurs :

Olivier Eugster

Alain Meylan

Hugo Sommer (suppléant)

4. Rapport du Président :

Cher Directeur, chers membres du comité et chers membres du chœur,

Durant cette saison 2015/16, le chœur l'Avenir fût sollicité de nombreuses fois et tout particulièrement cette année.

En effet, après avoir commencé nos répétitions au mois d'octobre, nous avons participé à la traditionnelle chantée à l'EMS Bellevue toujours bien accueillis avec un plaisir partagé. L'organisation du repas du 31 décembre qui fût très appréciée des gens ayant participé. Nos quatre représentations de nos soirées ont remportés comme toujours un succès fou, avec une participation d'environ 580 spectateurs et n'oublions pas la 5^{ème} soirée qui fût également un succès (Dimanche soir au caveau). Bravo à tous pour le travail fourni. La chantée à la fête de la lutte à Eysins fût accomplie avec un immense plaisir pour nos oreilles ainsi que pour celles à de nombreux spectateurs présents ce soir-là. Malgré toutes ses participations, nous avons dû refuser au minimum 5-6 demandes.

Notre première année au Giron de l'Aubonne, qui j'espère vous a plu, car pour ma part, que ce soit devant le Jury ou après dans la salle, j'étais fier de porter la chemise officielle (manches longues) pour représenter le chœur d'hommes l'Avenir de Givrins.

Remerciements à Marcel et Olivier pour le temps consacré et leur grande patience aux répétitions pour cette saison, avec une bonne participation de 82%, ainsi que pour toutes les prestations extérieures.

S'téquipe du comité, un grand merci pour tout le travail fourni durant l'année et le soutien que vous m'apportez pour arriver à endosser ce rôle de Président. A toutes les commissions pour leurs divers travaux durant la saison. Aux responsables ainsi qu'aux bénévoles du Bar du Cœur à Paléo, et notre fidèle troupe théâtrale..

Mais aussi merci et bravo à vous les membres et grands chanteurs, sans qui une aussi grande et belle chorale ne pourrait continuer de perdurer dans le meilleur des sens qui est L'AVENIR.

Merci de votre attention, bon été et bonne santé. Merci...

5. Rapport du Directeur :

Chers amis chanteurs,

Quelle année particulière j'ai vécu cette année à Givrins !

Un début de saison au cours duquel je n'ai- jusqu'à janvier- pas eu vraiment l'impression que le travail avait vraiment commencé. Avec un temps morcelé par quelques absences de ma part et par les habituelles prestations de l'automne, je n'ai pas réussi à sentir que la sauce prenait...

La faute peut-être aussi à un programme qui-sur le papier-me semblait excellent mais qui s'est révélé assez inégal, entre les chansons à manivelle dont il n'y avait pas grand- chose à faire et des pièces plus efficaces d'accès dont nous n'arrivions pas à explorer toutes les possibilités.

Et puis janvier est arrivé, avec sa désormais habituelle baisse de fréquentation des répétitions... à croire que certains membres ne se sentent pas concernés par ces répétitions –certes moins exaltantes- au cours desquelles les pièces du répertoire sont mises en place. Ils pensent sans doute pouvoir venir après coup, écouter un peu ce qui se passe autour d'eux et profiter du travail accompli par les autres...

A mon sens et comme j'ai déjà pu le dire l'année dernière, le CD de travail manquait aussi à l'appel pour permettre à ceux qui avaient pris l'habitude de l'utiliser de se sentir à l'aise. Même s'il n'était utilisé que par minorité, même si d'aucuns ont pu penser qu'il s'agissait là d'une économie, il ne fait à mon sens aucun doute que certains chanteurs-et par conséquent le chœur entier-ont perdu en assurance, en souplesse, depuis que cet outil de travail n'est plus à disposition.

Au final, entre fin mars et les soirées, je ne voyais vraiment pas comment nous arriverions à présenter une prestation ne serait-ce qu'acceptable. Je me suis préparé comme un entraîneur dont l'équipe ne fait plus de résultats-à présenter ma démission.

Et puis, sont venues une générale de bon augure et quatre soirées et matinées enthousiasmantes : les pièges ont été évités, les difficultés surmontées et nous avons même fait de la belle musique !

L'essentiel était sauf, mais les difficultés rencontrées dans la préparation restaient !

Trois semaines plus tard, reprise des répétitions pour la préparation de la prestation d'Eysins et du Giron. Je n'y suis pas, mais les chanteurs râlent à tout propos : le choix du programme, le fait que la commission musicale n'ait pas été spécifiquement convoquée et-cerise sur le gâteau-cette question surréaliste : « Pourquoi répéter alors que les soirées sont derrière nous ? ». La semaine suivante, alors que beaucoup s'inquiètent d'avoir à chanter par cœur devant le Jury, je propose de prendre les classeurs à la maison pour se préparer... la réponse fuse : « Alors là, compte pas sur moi ! ». Cette fois ce n'est plus l'entraîneur qui n'obtient pas les résultats escomptés mais celui que son équipe ne veut pas suivre qui songe à démissionner.

Heureusement, le public enthousiaste d'Eysins, notre belle prestation ainsi que le très beau baptême au Giron de l'Aubonne m'ont fait reprendre confiance et envisager avec

enthousiasme mon avenir à l'Avenir. A ce propos, pour ceux qui n'en auraient pas encore eu l'occasion et pour le plaisir des autres, je vous propose d'écouter l'interprétation de Bènia Calastoria que nous avons proposée au Jury du Giron.

Pour autant, ces moments de doute ainsi que quelques réflexions assez crues, sur scène, lors des soirées, de la part de certains membres, me font penser que la reconduction du Directeur devrait être sérieusement discutée lors de chaque assemblée générale, de manière à ce que chacun puisse s'exprimer. Il est aussi envisageable de la remettre au concours régulièrement, laissant la possibilité tant à la société qu'au Directeur de poursuivre la collaboration. Cette remise en question devrait se faire une année à l'avance, de manière à permettre de préparer sereinement la saison à venir. A ce propos de saison à venir, je suis très heureux de pouvoir annoncer que-lors de son assemblée du 6 courant-la commission musicale a pu mettre sur pied un très beau programme pour la saison 2016/17.

Avant de vous en parler, voici le programme choisi pour la chantée à Buchillon :

1. Hegoak
2. Les Corons
3. Monsieur le petit le chasseur
4. Le vin vaudois
5. Bènia Calastoria

Pour cette prestation, nous chanterons par cœur !

Le dynamisme de la commission musicale augure bien de la santé de la société, puisque ce ne sont pas moins de 25 propositions pour des chants nouveaux et 19 pour des reprises du répertoire ancien qui ont été examinés. Le choix s'est porté sur :

Deux reprises de la saison passée, sans aucune discussion et à l'unanimité :

1. Hegoak
2. Les Corons

Quatre reprises du répertoire plus ancien :

1. La marche des petits oignons (2004)
2. Down by the riverside (2004)
3. Kalinka (1999)
4. L'aigle noir (2006)

Quatre nouveautés, que je vais tenter de vous faire découvrir ce soir :

1. Mirza de Nino Ferrer, pas besoin de présentation, mais cette chanson n'existe pas harmonisée, à voir si Olivier, Pierre Huwiler ou autre peuvent faire qq-chose. Si ça n'était pas le cas, la CM propose de prendre « La Montagne » de Jean Ferrat.
2. Pays de mes pères ou, pourquoi pas Hen Wlad fy Nhadau, puisqu'il s'agit de l'Hymne national Gallois, que nous entendons ici avec tambours et trompettes.
3. Quand les hommes vivront d'amour de Raymond Levesque, harm.P.Huwiler.
4. Beati Mortui de Félix Mendelssohn, qui nous permet d'aborder le répertoire religieux demandé par certains à de nombreuses reprises.

Merci aux membres de la CM pour le travail fourni et pour le résultat riche de promesses !

Je ne finirai pas sans remercier le comité et son Président pour l'agréable collaboration que nous avons à nouveau vécue cette saison.

En ne reniant pas un mot de ce que j'ai pu dire et si vous voulez bien m'accorder votre confiance, je me ferai un plaisir de repartir avec vous la saison prochaine.

Marcel Ott

6. Admissions, Démissions :

Démissions : Reçu de la part d'Adrien Blaser sa lettre de démission au sein de la société, évoquant son déménagement à Rossinière et que ce n'est plus possible de venir aux répétitions. Il nous souhaite bon vent à l'Avenir.

Suite à la démission de Paul Perrette à la fin de l'année passée, Gilou demande si nous l'avons contacté en guise de fidélité à la société. Nous lui avons informé que le Président lui a offert de la part du chœur d'hommes un plateau en étain pour ses vingt années passées au sein de la société.

Admissions : En principe 2-3 nouveaux chanteurs rallieraient nos rangs cet automne. Quelques débats à ce sujet, à savoir comment les approcher vu que c'est des anciens membres du chœur d'hommes de Gingins (Société qui est entrain de se dissoudre). De ce fait plusieurs propositions sont évoquées : leur écrire, contacter leur ancien Président, etc... et finalement Patric émet l'idée que le comité les approche ou vice-versa plutôt que de contacter le Président du chœur de cette société. Idée que votre serviteur appuie, car le bouche à oreilles et la meilleure solution et la plus neutre.

7. Elections – Nominations

Pas de changement au comité.

a) Comité

Régis Monney	Président
Olivier Meystre	Vice - Président
Jean-Pierre Berger	Secrétaire
Alain Chappuis	Caissier
Daniel Boulenaz	Membre

b) Le Président se reconduit

c) Commission de gestion

Alain Meylan, Hugo Sommer et Jean-Robert Aebi, suppléant.

d) Commission musicale

Ténors I	Georges Monney et Olivier Eugster
Ténors II	Frédy Bory et Bernard Baumgartner
Barytons	Alain Meylan et Pierre-Alain Blanchard
Basse	Jörg Leyendecker et Charles Revkin

e) Commission de course

André Dunand, Marcel Ott et Olivier Eugster

f) Commission site Internet

Charles Revkin, Jean-Pierre Berger et Jörg Leyendecker

g) **Commission des archives**

Patric Monney (responsable), Roby Derbigny, Jean-Robert Aebi, Alain Chappuis et Jean-Pierre Berger

8. Journée familiale :

Georges nous annonce que la journée familiale est agencée le dimanche 28 août 2016, au Chalet de la Dôle. Jean-Michel faisant partie de cette commission, nous informe qu'il sera absent ce jour-là. Dédé propose votre serviteur pour le remplacer et celui-ci accepte.

9. Tombola :

Les responsables pour la prochaine saison sont les suivants :

David Prélaz

Bernard Baumgartner

André Dunand

Jörg Leyendecker

Hugo Sommer

David remercie les membres et donateurs d'avoir récoltés les lots pour la spéciale qui fut un grand succès et les responsables ont reçus des félicitations du public pour la diversité des lots. Vu le succès de la tombola spéciale, David propose d'augmenter de 400 le nombre des billets ce qui amène à 4000 billets à vendre.

10. Groupe théâtral :

Rien à signaler si ce n'est que Véronique Monney effectue les démarches concernant le choix de la pièce théâtrale pour les soirées 2017.

11. Paléo :

Georges nous fait savoir que malgré 1 jour de plus au Festival Paléo, les recettes du Bar du Cœur s'élèvent à CHF 165000.-, montant quasi identique à celui de l'année précédente. Ceci s'explique du fait que la météo n'a pas été à notre avantage et d'ailleurs pour tout le site.

Grande satisfaction au sujet du coulage :- 1,57%...chercher l'explication !. Le cachet que la société à reçu est de CHF 12000.-.

L'année prochaine malheureusement, seulement 5 membres du chœur feront partie des bénévoles et ça sent le gaz...car les dirigeants du Paléo font une enquête justement pour savoir le nombre de personnes faisant partie de chaque société de ceux qui tiennent les bars et stands.

Georges rappelle que c'est la dernière année de Jean-Claude comme responsable, qui sera remplacé par Olivier Eugster et Cédric Nardone remplacera Jean-Pierre Klump qui était responsable des commandes de boissons.

Georges conclut en nous précisant que notre Bar changera d'emplacement. Il sera en contre-bas faisant approximativement angle avec l'entrée de la Ruche.

12. Course annuelle :

Dédé nous rappelle que la course est fixée au dimanche 11 septembre 2016.

13. Communications du Comité :

Le Président communique les points suivants :

- Reprise des répétitions le jeudi 6 octobre 2016
- Prestation à Buchillon le samedi 8 octobre 2016
- Prestation EMS Bellevue le vendredi 25 novembre 2016
- Prestation Dimanche de l'Avent le 4 décembre 2016 (à confirmer)
- Séminaire le Dimanche 5 mars 2017
- Soirées annuelles les 26, 28, 29 et 30 avril 2017
- Prestation à la Cantonale à Echallens (fin mai 2017)
- Mini-Giron, Automne 2017 (chez nous ; date à fixer lors de la prochaine A.G.
- Lecture de la lettre de Linda qui a été accidentée et qui nous envoie ses salutations. Elle regrette de n'avoir pu venir à nos soirées mais grâce à son mari et Jörg elle a pu écouter les enregistrements des soirées et nous félicite pour ces beaux chants. Elle termine qu'elle a été très touchée par l'expression de nos pensées pendant cette période difficile pour elle et nous remercie sincèrement.

14. Propositions individuelles et Divers :

Le comité : annonce qu'en 2018 sera le quarantième anniversaire de la reprise de la société. Sur ce, le comité propose à l'assemblée si elle est partante pour marquer cet anniversaire qui se ferait sur un dimanche. Beaucoup d'hésitations dans la salle se fait sentir. Pour pimenter l'atmosphère, on informe aussi que lors du Giron de l'Aubonne, on a été approché pour nous dire gentilleme nt qu'en 2018 personne est candidat pour organiser le Giron cette année-là. Autre proposition du comité : pourquoi pas faire une pierre 2 coups (40ème et Giron), toujours sur 1 jour. Là, les langues se délient et les discussions (positives) vont bon train. De ce fait nous passons au vote et la seconde proposition est acceptée par 22 oui et 2 abstentions. Votre serviteur précise tout de même d'attendre l'A.G. du Giron de l'Aubonne, si entre-temps une autre société s'est portée candidate. Si oui, nous fêterions que le 40^{ème}.

Georges : communique qu'éventuellement Michel Gentet de Gingins serait aussi intéressé de venir chanter chez nous.

Marcel : pense que s'il y a plusieurs chanteurs qui s'intéressent vraiment à venir chez nous, c'est à eux de s'approcher auprès de soit : du Président ou membres de la société.

Patric : s'inquiète de la scène et surtout des décors qui ne sont vraiment pas rassurants vu la fragilité de ceux-ci. Régis le rassure qu'il va avec Alain (Notre Municipal) changer les supports des décors qui sont en bois par des supports en métal afin de consolider ceux-ci.

Jean-Robert : propose d'installer une main-courante dans les escaliers de la scène et un escabeau depuis le podium ce qui soulageraient certaines personnes.

Marcel : estime qu'il faudrait modifier le dernier rang du podium en le faisant plus large, ce qui permettrait d'avoir 2 rangées de chanteurs au même niveau. Cela permettrait de libérer le devant du podium pour des chanteurs supplémentaires.

Jean-Michel : propose à l'assemblée et d'entente avec la commission musicale de faire une étude pour l'enregistrement d'un CD. **Dédé** appuie la proposition et **Marcel** affirme que ce serait un beau projet pour le 40^{ème}. **Charles** : pourquoi pas enregistrer pendant nos soirées ?

Nous votons sur la proposition d'effectuer une étude et c'est à l'unanimité que l'idée est acceptée.

La commission d'étude est composée de :

Jean-Michel, Jörg, Charles et Marcel (Directeur).

David : Nous informe que les chœurs d'hommes de Gilly et Etoy ont la partition du « Signore del Cime » comprenant 3 versets alors que nous l'avons avec seulement 2 versets et demande à notre Directeur s'il serait d'accord de nous l'apprendre dans son entier. Demande qu'il accepte volontiers.

Dominique : nous transmet, les félicitations de Frédéric Borloz, Président du comité d'organisation de la fête Cantonale de la lutte à Eysins, suite à notre prestation à cet occasion. A eu de bons échos de la part du public et aussi sur le bon choix magnifique de nos chants.

Régis : à propos des CD, demande à l'assemblée de passer au vote à savoir oui ou non si Marcel effectue les enregistrements par voix sur CD, qui affirme que c'est un bon outil de travail. Ainsi les membres intéressés pourront prendre commande auprès du Directeur. La proposition est acceptée.

Plus personne ne prend la parole, le Président lève la séance, il est 22h43.

Le Président :

Régis Monney

Le Secrétaire :

Jean-Pierre Berger